



Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 18
Quorum du vote : 16
Nombre de membres votants : 18
Date de convocation : 4/12/2024

**DELIBERATION N°01
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2024**

INTERET COMMUN

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit décembre à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à Die, sous la présidence de Gérard CROZIER.

Conseil Départemental : Mme. Martine CHARMET et MM. David BOUVIER et Daniel GILLES
Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mme. Dominique MARCON, MM. Jean-Louis BAUDOUIN (suppléant), Jean-Philippe ROCHE et Frédéric TRON
Communauté des communes du Diois : MM. Pascal BAUDIN, Alain BONNARD (suppléant), André GIRARD, Gérard PERDRIX et Daniel ROLLAND
Communauté de communes du Val de Drôme : MM. Robert ARNAUD, Philippe CHAVE, Gérard CROZIER, René ESTEUILLE, Francis FAYARD, Jean-Marc PEYRET

Autres présents :

SMRD : Mmes Nelcy CHIROL, Anne GANGLOFF, Caroline JEANJEAN, Claire PETITJEAN et MM. David ARNAUD

CCVD : Mme Sara FREY

Etaient excusés :

Conseil Départemental : Mmes Françoise CHAZAL (suppléante), Nathalie ZAMMIT (suppléante), MM. Jacques LAEGAILLERIE et Éric PHELIPPEAU

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mme Agnès FOUILLEUX, MM. Christophe LEMERCIER, Gille MAGNON, Franck MONGE et Jean-Pierre POINT

Communauté de communes du Diois : Mmes Anne-Line GUIRONNET, Catherine PELLINI (suppléante) et Dominique VINAY.

Communauté de communes du Val de Drôme : Mme Régine CHALEAT, MM Claude AURIAS, Gilbert CHAREYRON, David GARAYT, Jean SERRET, Cyrille VALLON, Gérard GAGNIER (suppléant).

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Le Président rappelle que le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une obligation légale pour les départements, les communes de 3 500 habitants et plus et les groupements comportant une commune de 3 500 habitants et plus.

L'article L.5217-10-4 du CGCT prévoit que l'entité doit tenir son débat d'orientation budgétaire dans un délai de 10 semaines avant l'examen du budget primitif.

Monsieur le Président ainsi que les Vice-Présidents exposent les orientations budgétaires pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- PREND ACTE de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires et la présentation d'un rapport d'orientations budgétaires du Syndicat Mixte de la Rivière Drôme pour l'année 2025.

SYNDICAT MIXTE DE LA
RIVIÈRE DRÔME ET
SES AFFLUENTS
Le Président du SMRD
Gérard CROZIER